

COMMISSION DES OFFICIELS TECHNIQUES RÉGIONALE COT R – PV DE LA RÉUNION N°5/2018

30 août 2018

Maison Régionale des Sports de Talence, Siège LANA

Présidence : Marie-Anne Gorichon-Dias

Présents (13) : Philippe Chapt, Françoise Jeante, Marilyn Georgel, Jacqueline Dolosor, René Meyer, Martine Laval, Didier Rousset, Patrick Bergeaud, Rémy Rougier, Georges Couteau, Michel Dolosor, Alain Gouguet

Excusés (6) : Véronique Delrieu, Maryse Dupas, Philippe Lafourcade, Maïté Lafourcade, Thierry Moulin, Nicole Lassignardie

Assistent (4) : Éric Raul (Président LANA), Joël Jollit (CD LANA), Jean-Pierre Rouquier (CD LANA), Gaston Leveque

Début de la séance (14h) ; Fin de la séance (16h30)

1/ VALIDATION DES CANDIDATS RÉGIONAUX ET FÉDÉRAUX 2018

Pour les candidats régionaux : voir tableau mis en ligne sur le [site de la LANA](#)

Pour les candidats fédéraux : Vincent Bernard a été validé Starter fédéral (JD3) et Pascal Brosseau a été validé Chronométrateur manuel fédéral (CM3)

Dominique De Backer est en attente de validation pratique

Remarques :

- Pour la correction des écrits : prévoir une grille commune d'évaluation.
- Pour les formations : toutes les infos doivent passer par la Commission Formation pour qu'elles soient diffusées correctement et que le calendrier soit mis à jour.

2/ FICHES D'ÉVALUATION PRATIQUE

Courses Juge à l'arrivée : RAS

Courses Commissaire : RAS (éventuellement pratique sur 2 compétitions différentes si épreuves manquantes dans le programme)

Ne pas hésiter à fractionner les points (0,25 – 0,5 – 0,75...)

Néanmoins, il faut qu'il y ait suffisamment de candidats pour que l'examen soit effectué dans de bonnes conditions.

De même, les examinateurs ne sont pas toujours connus à l'avance.

Utiliser les Interclubs ou Equip'Athlé pour faire passer les pratiques car concours plus fournis et programme complet.

Prendre en compte le niveau départemental pour le tutorat.

Sauts : bandes blanches dans les sautoirs, positionnement dossards à prendre en compte, donc nombre de points augmenté pour la préparation matérielle.

Lancers : idem

Programmer une formation à la vérification des engins.

Sur les horaires de compétition : faire figurer l'heure de vérification des engins qui doit se faire en amont (faire l'inventaire des matériels qui permettent cette vérification).

Starter : fiche de niveau régional qui va être retravaillée par l'équipe des starters pour être simplifiée et plus adaptée à la réalité du terrain.

PV de Juge Arbitre :

2 aspects à prendre en compte : terrain et incidents de compétition.

Terrain : certains stades ne devraient pas pouvoir organiser de compétitions mais parfois pas d'autres solutions car pas de clubs organisateurs.

Incidents de compétition : permet d'affiner les formations de juges.



En fonction des candidats examinés, contacter les examinateurs pour connaître leur disponibilité 15 jours à 3 semaines avant la compétition.

3/ QUESTIONS DIVERSES

- La nouvelle commande de livrets est arrivée (IAAF et Ligue).
 - Plaquettes : envisager la dépense pour janvier prochain (176 juges fédéraux /357 juges régionaux)
 - Jeunes juges : nouvelle réglementation depuis le 1^{er} janvier, les cadets ne peuvent plus être juges sur les compétitions benjamins et minimes.
 - Nomination de jeunes juges : les minimes qui passent cadets au 1^{er} novembre perdent leur qualification de jeune juge presque aussitôt leur nomination lorsqu'elle s'effectue au 15 octobre (deviennent juge régional).
Pour rappel : pour être nommés, les candidats doivent avoir la note de 14 sur 20.
 - Proposition d'organiser par la COT régionale un examen écrit pour les CA1 qui étaient jeune juge régional minime (voir si possibilité avant la fin de l'année ou en janvier)
 - Les jeunes juges qui sont allés à Berlin étaient contents de cette opportunité. Cette opération pour 2019 pourrait être reconduite, elle permet de valoriser les meilleurs jeunes juges de la LANA.
 - Questionnaire sur indemnités de déplacement des juges à transmettre, cela permettra d'avoir les effectifs pour commander les planchettes. Revoir la formulation adoptée.
 - Chasubles : en faut-il au niveau de la LANA ? Identifiées ou non ? Gestion de ces chasubles ?
 - Prochaine réunion : **mercredi 21 novembre 2018 à 14h30** (petit groupe le matin à 9h30 pour finaliser la liste sur les indemnités de déplacements)
 - Prochaine session d'examen régional écrit : **samedi 19 janvier 2019 de 10h à 12h**. Les lieux seront définis en fonction des candidatures.
-

Marie-Anne Gorichon-Dias
Présidente COTR